



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Quarantième session

DOCUMENTS OFFICIELS

Vendredi 25 février 1966,
à 10 h 50

NEW YORK

S O M M A I R E

Points 4 et 3 de l'ordre du jour:

a) Rapport de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de l'Association internationale de développement;

b) Rapport de la Société financière internationale

Rapport du Fonds monétaire international (suite)

Discussion générale 25

Président: M. Tewfik BOUATTOURA (Algérie).

Présents:

Les représentants des Etats suivants: Algérie, Cameroun, Canada, Chili, Dahomey, Equateur, États-Unis d'Amérique, France, Gabon, Grèce, Inde, Irak, Iran, Luxembourg, Maroc, Pakistan, Panama, Pérou, Philippines, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sierra Leone, Suède, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Venezuela.

Les observateurs des Etats Membres suivants: Argentine, Autriche, Cuba, Danemark, Espagne, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Mauritanie, Mexique, Nigéria, Pologne, République arabe unie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Soudan, Turquie, Yougoslavie.

Les observateurs des Etats non membres suivants: République fédérale d'Allemagne, Suisse.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes: Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation mondiale de la santé, Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Fonds monétaire international.

Le représentant de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

POINTS 4 ET 3 DE L'ORDRE DU JOUR

a) Rapport de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de l'Association internationale de développement (E/4129 et Add.1 et 2);

b) Rapport de la Société financière internationale (E/4130 et Add.1 et 2)

Rapport du Fonds monétaire international (suite) [E/4141 et Add.1]

DISCUSSION GENERALE

1. LE PRÉSIDENT souhaite la bienvenue à M. George D. Woods, président de la Banque internationale pour

la reconstruction et le développement (BIRD) et de ses filiales, de l'Association internationale de développement (IDA) et de la Société financière internationale (SFI); il l'invite à présenter les rapports de ces organismes au Conseil.

2. M. WOODS (Président de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement) exprime la conviction que des réunions comme celles du Conseil, où sont représentés tous les grands courants de pensée politique, peuvent permettre de définir les grands concepts de ce qu'on appelle "le développement" avec suffisamment de précision pour assurer une coopération internationale durable.

3. Parmi les organismes des Nations Unies, la tâche principale de la Banque consiste à assurer le financement de "projets" spécifiques — terme suffisamment précis, tout en englobant des investissements de plus en plus variés, pour définir la coopération entre investisseurs et bénéficiaires des investissements — en se souciant toujours que ces projets soient de nature à contribuer à un accroissement durable de la productivité et, partant, à l'amélioration du bien-être de la population du pays intéressé.

4. Depuis le 1er janvier 1966, date jusqu'à laquelle s'étendent le rapport annuel de la Banque et de l'IDA^{1/}, le rapport de la SFI^{2/} et les suppléments soumis au Conseil, l'IDA a annoncé l'ouverture de crédits s'élevant à 65 millions de dollars au Pakistan, à la République-Unie de Tanzanie, au Bassoutoland et à l'Ethiopie, destinés au crédit agricole, aux importations industrielles, au stockage et à la manutention des céréales et à la construction de routes et d'écoles. Douze autres prêts de la Banque et crédits de l'IDA, destinés notamment aux routes, à l'énergie électrique, à l'alimentation en eau et aux installations portuaires, en Amérique latine, ainsi qu'à l'alimentation en eau et à la création d'une société financière de développement, en Afrique, et à la production d'énergie en Asie, vont être soumis à l'approbation des Gouverneurs. De son côté, la SFI a annoncé deux transactions destinées à garantir, en Ethiopie et au Venezuela, l'émission d'obligations de l'Etat pour la création ou l'expansion d'entreprises manufacturières. En aidant les investisseurs locaux à acquérir des parts de propriété dans les nouvelles

^{1/} Banque internationale pour la reconstruction et le développement; Association internationale de développement, Rapport annuel 1964-1965 (Washington [D.C.]), et renseignements complémentaires portant sur la période du 1er juillet au 31 décembre 1965. Communiqués par le Secrétaire général aux membres du Conseil économique et social sous les cotes E/4129 et E/4129/Add.1 - E/4130/Add.1.

^{2/} Société financière internationale, Neuvième rapport annuel, 1964-1965 (Washington [D.C.]), et renseignements complémentaires portant sur la période du 1er juillet au 31 décembre 1965. Communiqués par le Secrétaire général aux membres du Conseil économique et social sous les cotes E/4130 et E/4129/Add.1 - E/4130/Add.1.

industries locales, la SFI accomplit l'une des fonctions les plus importantes du groupe de la Banque, car rien ne peut remplacer la mobilisation de l'épargne locale en vue du développement.

5. Depuis le 1er janvier également, la Banque a envoyé près de 50 missions dans divers pays, certaines d'entre elles chargées d'études de viabilité économique souvent financées par le Programme des Nations Unies pour le développement — et elle a également ouvert à Nairobi son second bureau régional en Afrique, qui doit aider les gouvernements africains à formuler des projets d'investissement et qui contrôlera le Service de développement agricole de la Banque en Afrique, chargé de fournir les services de techniciens aux gouvernements membres pour l'exécution de leurs projets agricoles.

6. Un groupe consultatif analogue à celui qui a été constitué pour la Tunisie s'est réuni pour étudier les problèmes et les perspectives de la Nigéria et des groupes comparables doivent se réunir au sujet de la Malaisie, de la Thaïlande et de la Colombie dans les mois qui viennent.

7. L'Institut de développement économique de la Banque a récemment célébré son dixième anniversaire et plus de 500 fonctionnaires, venant de près de 100 pays et territoires, occupent, après avoir suivi ses cours, des fonctions essentielles pour le développement économique de leur pays; à partir du mois de mars 1966, les cours de l'Institut seront donnés en trois langues au lieu de deux.

8. Les diverses activités du groupe de la Banque visent toutes à augmenter le volume des investissements et à les diversifier. Deux nouveaux domaines — l'éducation et l'agriculture — ont particulièrement retenu l'attention de ces organismes au cours des dernières années et ils ont conclu, avec l'UNESCO et la FAO, des arrangements en vue d'une coopération qui s'avère déjà fructueuse.

9. Ce n'est que tout récemment que l'on a commencé à exploiter l'idée d'investir des fonds, conformément aux normes bancaires, dans l'accumulation d'un capital intellectuel. Les besoins sont immenses et la Banque, ayant pour tâche primordiale le financement économique, doit déterminer, en matière d'enseignement, les projets qui intéressent directement ce domaine tout en se prêtant à un financement bancaire. Depuis mars 1964, elle a envoyé 72 missions, dont 34 en coopération avec l'UNESCO, pour élaborer et évaluer des projets spécifiques, dans des pays membres, et elle a déjà octroyé 16 prêts et crédits représentant au total 110 millions de dollars. À titre d'exemple, M. Woods cite les crédits de 13 millions de dollars accordés par l'IDA au Pakistan pour agrandir l'école d'agronomie d'une université du Pakistan occidental et en créer une dans une université du Pakistan oriental, et pour construire et équiper six écoles polytechniques au Pakistan occidental et huit au Pakistan oriental. L'IDA a également octroyé un crédit de 7 200 000 dollars à l'Ethiopie pour contribuer à l'exécution d'un programme visant à tripler l'effectif scolaire, à organiser des cours du soir pour les artisans et les commerçants, à améliorer l'équipement des deux instituts de formation technique et à étendre l'enseignement normal à

l'Université Hailé Sélassié Ier — ce dernier projet en coopération avec l'Agency for International Development des Etats-Unis. Dans le domaine de l'enseignement, la Banque et ses filiales s'assurent que tous les projets correspondent aux possibilités et aux besoins présents et futurs en matière d'emploi dans le pays intéressé. Elles s'intéressent également beaucoup aux progrès techniques, notamment dans les moyens d'information, dont l'application à l'enseignement pourra d'ici quelques années donner lieu à d'importants projets susceptibles d'investissements, à condition que ces innovations techniques soient mises au service d'un enseignement de haute qualité.

10. Le financement du développement agricole présente des problèmes assez différents car, si les connaissances techniques existent, le développement est entravé par la résistance des populations rurales à l'innovation, par le conservatisme des propriétaires terriens et par le préjugé favorable d'un grand nombre de gouvernements à l'égard de l'industrie. Cependant, dans la plupart des pays en voie de développement, c'est l'agriculture qui est la principale source d'emploi des populations et son développement est indispensable pour accroître non seulement la production alimentaire, mais aussi celle de matières premières destinées à la transformation et à l'exportation. Il n'est certes pas facile de persuader des millions de petits exploitants de modifier leur attitude et c'est pourquoi il faut accorder une haute priorité à l'évolution des régions rurales. Les gouvernements prennent actuellement conscience de cette nécessité, comme le montre l'augmentation du nombre des projets agricoles récemment financés par la Banque et ses filiales (25 projets en cours de négociation et 43 en préparation à la fin de 1965, contre 7 et 19 respectivement à la fin de 1963). La Banque espère tout particulièrement étendre son activité dans le domaine de la production et de la distribution des engrais. Les bienfaits de l'utilisation des engrais, après avoir été longtemps ignorés dans les pays sous-développés, commencent à y être largement reconnus et il faut profiter de l'occasion qu'offrent les crises suscitées par des pénuries alimentaires pour diffuser leur emploi. Les matières premières existent en grande quantité dans le monde en voie de développement, les techniques sont connues, les capitaux sont disponibles, tout ce qu'il faut c'est de l'imagination et surtout un esprit de coopération. Les matières premières aussi bien que les besoins se trouvant principalement dans les pays en voie de développement eux-mêmes, l'accroissement de la production et de l'utilisation des engrais permettrait une expansion substantielle des échanges commerciaux entre ces pays. Les capitaux et l'équipement nécessaires à la création de vastes entreprises sont disponibles dans les pays industrialisés et la Banque et ses filiales étudient actuellement un grand nombre de projets de production d'engrais. Elles espèrent pouvoir servir d'intermédiaires aussi bien entre organismes du secteur public ou du secteur privé, lorsque la collaboration est nécessaire ou souhaitable, qu'entre gouvernements des diverses régions en voie de développement lorsqu'une coopération internationale s'impose. Les programmes destinés à accroître la production et l'utilisation des engrais devront s'accompagner d'une

expansion des services destinés aux exploitants, et notamment du crédit agricole. Les gouvernements devront, de leur côté, revoir leur politique en matière de prix agricoles, d'importations et de distribution et écarter sans retour la notion paralysante qu'un état de divorce doit régner entre l'agriculture et l'industrie. La production des engrais donne au contraire un excellent exemple du mariage durable qui doit se conclure entre l'agriculture et l'industrie pour que soient réalisés les espoirs en matière de progrès économique.

11. Le fossé grandissant entre les différents groupes de pays est largement illustré par des statistiques alarmantes mais celles-ci ne peuvent, lorsqu'il s'agit de trouver des capitaux en vue du développement, remplacer l'existence de projets concrets, définis avec libéralité, bien conçus et audacieux. D'après les calculs de la Banque, l'ensemble des pays en voie de développement pourrait utiliser efficacement au cours de chacune des cinq années à venir quelque 3 à 4 milliards de dollars de plus que le montant de l'aide extérieure que ces pays reçoivent actuellement. Toutefois, ces capitaux n'ont de chance de se matérialiser qu'en présence de réalisations concrètes et saines de la part des pays en voie de développement. Tout en reconnaissant que ces réalisations sont évidentes dans un nombre croissant de pays, M. Woods tient à souligner que la mobilisation des capitaux et des compétences techniques serait grandement facilitée si les projets soumis par les gouvernements étaient assortis d'engagements plus fermes tant sur le plan financier qu'en ce qui concerne la gestion des projets et l'élaboration des politiques. Il arrive malheureusement que des projets soigneusement préparés par des recherches et des évaluations approfondies ne puissent être mis à exécution faute de la volonté des gouvernements intéressés de prendre à temps les engagements nécessaires. Tout en comprenant les difficultés que suscitent pour beaucoup de gouvernements les divergences internes et l'insuffisance de leurs ressources, M. Woods tient à souligner ce qui peut être accompli quand les gouvernements s'attachent par priorité à la solution des problèmes que pose leur développement économique.

12. La mobilisation des capitaux et des compétences techniques nécessaires aux activités de la Banque serait également facilitée si les pays développés tenaient compte de la même priorité en élaborant leurs programmes d'aide extérieure et M. Woods tient à adresser un nouvel appel à ces pays pour qu'ils ne négligent pas l'intérêt propre qu'ils ont à délivrer les autres pays de la pauvreté. Le courant d'aide en vue du développement n'est pas seulement insuffisant en volume mais son efficacité est entravée par divers facteurs, comme la pratique consistant à lier l'aide fournie à l'achat d'approvisionnements dans le pays donateur, la proportion insuffisante des financements à long terme et à faible intérêt et l'insistance paradoxale des pays développés auprès des pays en voie de développement pour que ceux-ci établissent des plans d'investissement à long terme alors que les premiers ne peuvent ou ne veulent indiquer longtemps à l'avance aucun chiffre même provisoire d'aide extérieure.

13. Cependant, l'obstacle le plus considérable à la mobilisation des capitaux et des compétences en vue

du développement est la place prédominante qu'occupent dans la presse et aux yeux de l'opinion publique les conflits politiques et les activités belliqueuses et nationalistes qui font obstacle au développement économique et vont jusqu'à rendre tout progrès impossible. M. Woods termine donc en exprimant l'espoir que le jour viendra où les hommes et les femmes de tous les pays qui se dévouent à la cause du développement jouiront du même prestige que les politiciens et les militaires et pourront se faire entendre aussi bien qu'eux

14. M. VAKIL (Iran), après avoir félicité le Président de la Banque de son brillant exposé et des remarquables réalisations de la Banque et de ses filiales, tient à souligner que l'expansion récente des activités de la Banque dans le domaine de l'agriculture facilitera certes la solution du problème alimentaire et accroîtra la production de matières premières, mais qu'il est indispensable qu'un mariage soit conclu entre l'agriculture et l'industrie. L'agriculture ne peut d'ailleurs se développer que grâce aux produits et aux instruments fournis par l'industrie et la Banque doit donc jouer un rôle prépondérant dans le développement industriel des économies en voie de développement. Elle peut fournir son aide à des projets industriels qui, tout en absorbant une main-d'œuvre abondante, peuvent avoir d'heureuses conséquences pour la stabilité des prix et la balance des paiements internationaux, qualités qui ne s'attachent pas nécessairement aux projets d'infrastructure.

15. Le service de la dette extérieure impose aux pays en voie de développement une très lourde charge qui ralentit le rythme de leur croissance. M. Vakil souhaiterait que la Banque formule des suggestions réfléchies visant à alléger ce fardeau.

16. Il se félicite que la Banque ait pris la décision de créer des bureaux en Afrique occidentale et orientale et pense que la création de bureaux analogues dans d'autres régions en voie de développement pourrait être utile pour aider à l'élaboration de projets se prêtant au financement. Il se félicite également de l'ouverture prochaine de la Banque asiatique de développement, à laquelle il espère voir la Banque prêter son concours et sa collaboration.

17. Comme l'a dit le Président de la Banque, l'efficacité de l'aide extérieure est souvent entravée par la pratique qui consiste à lier cette aide à l'achat d'approvisionnements dans le pays donateur; le Gouvernement iranien estime que la Banque devrait envisager d'entreprendre des négociations avec les principaux pays donateurs afin de les encourager à acheminer leur assistance par le canal des organisations multilatérales. Certes, les résultats des activités de la Banque sont tangibles, mais, si, au moment où elle célèbre son vingtième anniversaire, cette organisation procédait à une évaluation des résultats concrets de ses activités, elle contribuerait à mettre en relief les avantages de l'aide multilatérale.

18. L'expansion des activités de l'IDA est encourageante mais, comme la totalité de ses ressources semble devoir être engagée d'ici à l'été, il conviendrait de trouver de nouvelles sources pour permettre

à cette organisation extrêmement efficace de poursuivre son œuvre.

19. En ce qui concerne la SFI, il faut espérer qu'elle s'intéressera activement à l'expansion industrielle des pays en voie de développement et que, lorsqu'elle aura étendu ses ressources grâce aux amendements apportés à ses statuts, elle donnera la priorité aux pays qui n'ont pas encore bénéficié de son assistance, parmi lesquels l'Iran.

20. En terminant, M. Vakil se joint à l'appel lancé par le Président de la Banque à l'adresse des pays exportateurs de capitaux estimant, comme l'a écrit celui-ci dans un récent article, que, alors que tant a déjà été accompli et qu'il reste tant à faire, il serait impensable que, par leur inaction, les nations riches laissent le monde en voie de développement perdre le bénéfice de ce qu'il a si durement gagné et perdre de vue ses objectifs ultimes.

21. M. SEYDOUX (France) dit que le bilan présenté par le Président de la Banque offre à la fois matière à satisfaction et à inquiétude.

22. En effet, si le volume des prêts de la Banque a augmenté notablement au cours de l'année écoulée, faisant passer la masse des prêts accordés depuis son origine à un total de 9 milliards 500 millions de dollars à la fin de l'année dernière, contre 8 milliards 400 millions l'année précédente, et si les autres organismes du groupe ont également fait preuve de dynamisme, il ne faut pas oublier que le total de l'aide aux pays en voie de développement a cessé de s'accroître au cours des dernières années, surtout si l'on considère le montant net de l'aide dont ces pays ont bénéficié. La Banque n'est pas épargnée par cette stagnation relative, car si les prêts nouveaux ont dépassé un milliard de dollars en 1965, les déboursements effectifs n'ont atteint qu'un peu plus de 600 millions de dollars. Pendant le même temps, les remboursements en capital de la part des pays débiteurs ont dépassé 300 millions de dollars et les paiements d'intérêt ont atteint un montant de plus de 200 millions de dollars, ce qui fait que l'apport net d'argent frais à l'ensemble des emprunteurs ne s'élève plus, en définitive, qu'à 100 millions de dollars, soit moins d'un dixième du montant brut des prêts. Certes, une partie des paiements reçus par la Banque s'est rapportée à des prêts anciens accordés aux pays développés, et les prêts nouveaux consentis aux pays en voie de développement dépassent sensiblement les remboursements que ceux-ci doivent effectuer. Néanmoins, on peut trouver dans ces chiffres l'indice d'un endettement parfois excessif des pays en voie de développement.

23. Passant ensuite à l'examen des objectifs poursuivis par la Banque et ses filiales, M. Seydoux approuve notamment l'orientation vers le financement de projets agricoles. C'est grâce au support d'une agriculture moderne que les pays en voie de développement pourront satisfaire les besoins alimentaires de leurs populations croissantes, et en même temps s'industrialiser. Le représentant de la France approuve également l'extension des activités de la Banque en matière d'enseignement et de culture mais il souligne, comme M. Woods l'a d'ailleurs fait lui-même, que la Banque doit se borner au finance-

ment de projets ayant un effet immédiat ou rapide sur le développement économique.

24. Abordant le problème de l'aide aux pays en voie de développement en général, M. Seydoux tient à exprimer une double préoccupation. La première a trait à l'endettement grandissant des pays sous-développés. La France pense qu'une solution à ce problème ne devrait pas avoir un caractère général et systématique mais que, dans la plupart des cas, il s'agit de situations particulières pouvant être régies par des mesures individuelles à mettre au point en liaison, si nécessaire, avec les institutions internationales intéressées. En second lieu, les pays développés devraient s'efforcer de ne pas accroître exagérément la charge financière qui pèse déjà sur les pays sous-développés. Pour cela, il conviendrait de consentir des prêts à faible taux d'intérêt, ou encore — et c'est le cas de l'aide française — d'accorder dans une large mesure des dons plutôt que des prêts.

25. Pour conclure, M. Seydoux tient à rappeler que la Banque ne doit pas perdre de vue que son rôle fondamental est l'aide au développement, et que, si elle n'exerce plus un monopole dans ce domaine, en raison de la création constante de nouveaux organismes, elle reste la seule qui dispose de ressources financières assez considérables et d'une compétence technique suffisamment étendue pour pouvoir s'attaquer sur une large échelle au problème du sous-développement.

26. M. HASAN (Pakistan) désire tout d'abord exprimer la gratitude de son pays à la Banque, qui représente véritablement un facteur de la vie nationale du Pakistan et s'est trouvée très étroitement associée à la préparation et au financement des plans successifs de développement du pays. Le Pakistan a bénéficié largement de l'assistance technique de la Banque, notamment en ce qui concerne l'étude détaillée des ports fluviaux et des voies navigables au Pakistan oriental, et le financement du Service consultatif de l'Université de Harvard qui prête son concours à la Commission du plan du Pakistan et aux services provinciaux de planification, ainsi que dans le domaine de l'enseignement.

27. Les activités de la Banque et de ses filiales portent déjà sur un nombre extrêmement important de domaines. M. Hasan souhaiterait pourtant que la Banque y ajoute l'aviation civile, qui joue un rôle primordial dans le système de communications des pays en voie de développement, et notamment au Pakistan.

28. Tout en reconnaissant les efforts déployés par la Banque pour accorder aux pays en voie de développement des prêts à des conditions plus favorables, M. Hasan pense que les modalités d'octroi de prêts en vue du développement pourraient être notablement améliorées. A cet égard, il attire l'attention du Conseil sur la résolution que celui-ci a adoptée à l'unanimité à sa trente-neuvième session [1088 A (XXXIX)] sur l'initiative du Pakistan, recommandant aux gouvernements des pays développés de rendre plus avantageuses les conditions auxquelles ils mettent des moyens de financement à la disposition des pays en voie de développement. Il est important qu'il y soit donné suite le plus tôt possible, étant donné que

les pays en voie de développement continuent de souffrir énormément de la tendance mondiale à la détérioration des termes de l'échange, qui a des répercussions néfastes sur leur balance des paiements et sur leur capacité à assurer le service de leur dette extérieure. A ces difficultés s'ajoute la tendance manifestée par la plupart des pays développés à imposer des restrictions à l'importation de produits finis ou semi-finis en provenance des pays sous-développés. Il conviendrait par conséquent de libéraliser les échanges commerciaux entre pays en voie de développement et pays développés. Dans le même ordre d'idées, M. Hasan rappelle l'importance de deux autres mesures qui sont actuellement étudiées par la Banque, le financement compensatoire et le soutien des monnaies locales, qui lui paraissent de nature à remédier au manque de devises dont souffrent les pays en voie de développement.

29. Examinant ensuite le problème du secteur agricole et du développement de la production d'engrais, mis en lumière par le Président de la Banque, M. Hasan dit que le Pakistan lui a accordé une attention considérable. Les objectifs de son troisième plan quinquennal en ce qui concerne l'agriculture sont d'accroître le revenu réel des agriculteurs, d'encourager le développement de l'agriculture sur des bases solides et de chercher à assurer les besoins alimentaires du pays sans sacrifier pour autant la production de cultures marchandes. A cette fin, l'agriculture a reçu 15,4 p. 100 des crédits prévus au plan, ce qui représente une augmentation de 128 p. 100 par rapport au deuxième plan quinquennal. Le Pakistan espère atteindre dans le secteur agricole un taux de croissance de 5 p. 100 contre 3,5 p. 100 au cours du deuxième plan. Il entend pratiquer la culture intensive et utiliser le plus possible les engrais, recourir aux méthodes d'amélioration des semences et de protection des cultures, stimuler l'enseignement et la recherche agricoles ainsi que la commercialisation des produits et la création de coopératives, et encourager les prix, soit au moyen de subventions, soit au moyen d'une réduction des taxes à l'exportation. En même temps, afin de renforcer la structure de l'économie rurale, le Pakistan a également mis en route un programme de travaux particulièrement original dans sa conception, dont les objectifs essentiels sont de créer des emplois à l'intention de la main-d'œuvre excédentaire et de fournir une infrastructure au développement rural en mettant sur pied des institutions locales destinées à faire participer la population rurale à l'élaboration et à l'exécution de plans locaux de développement. Ce programme a reçu dans le cadre du troisième plan quinquennal un crédit de 500 millions de dollars.

30. En ce qui concerne l'utilisation des engrais, le Pakistan a entrepris un vaste programme de production et d'utilisation des engrais, mais l'on doit reconnaître qu'ils sont très peu utilisés et que, même avec la réussite du plan de développement rural, le niveau atteint en 1970 restera encore des plus modestes.

31. M. Hasan se félicite de la création de la Banque asiatique de développement. Il est persuadé que celle-ci accroîtra le volume total des devises mises à la disposition des pays d'Asie. Il espère qu'elle servira effectivement à fournir de nouvelles ressources et

ne se bornera pas à servir d'intermédiaire pour la distribution de ressources déjà existantes.

32. En ce qui concerne le rôle d'honnête courtier que peut jouer la Banque, la délégation pakistanaise pense que la Banque est un instrument particulièrement efficace pour instaurer la paix dans des régions où des conflits existent. Il n'en veut pour exemple que le Traité de 1960 sur les eaux de l'Indus, qui a été conclu entre l'Inde et le Pakistan grâce aux efforts et à l'intervention de la Banque.

33. M. SIDI BABA (Maroc) précise que ses observations auront trait à la fois à la déclaration du Directeur général du Fonds monétaire international (1404ème séance) et à celle du Directeur général de la Banque.

34. Le représentant du Maroc constate avec satisfaction que le Conseil porte un intérêt accru aux pays d'Afrique, intérêt manifesté par le fait qu'une personnalité africaine a été élue pour la première fois pour le présider. Il estime cependant que le Conseil et les institutions monétaires et financières internationales doivent faire preuve, à l'égard de ces pays et des pays en voie de développement en général, d'une compréhension encore plus grande.

35. Le représentant du Maroc rappelle qu'à la réunion annuelle du Conseil des Gouverneurs, tenue à Tokyo en septembre 1964, le Fonds a pris des décisions en vue d'alléger les charges financières des pays en voie de développement, et notamment d'accroître leurs possibilités de tirage selon une procédure de financement compensatoire. Par ailleurs, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a, quelques mois avant la réunion de Tokyo, recommandé la création d'un groupe d'experts chargé d'étudier les incidences monétaires internationales des problèmes du commerce et du développement, en attachant une importance particulière aux échanges commerciaux des pays en voie de développement^{3/}. Mais les aménagements prévus semblent encore insuffisants.

36. De l'avis du Gouvernement marocain, les rapports entre institutions financières et monétaires, d'une part, des pays en voie de développement, d'autre part, doivent se fonder sur un certain nombre de principes nouveaux. Ce gouvernement, soucieux de remplir ses obligations, a adopté une politique économique et financière fondée sur deux idées: défense de la monnaie et austérité positive. Pour enrayer des tendances inflationnistes, des compressions de dépenses rigoureuses sont effectuées dans les secteurs qui ne sont pas directement liés au développement économique et social. Le déficit de la balance des paiements a ainsi été réduit et le pays a pu se procurer les ressources nécessaires au financement de son plan triennal. Cependant, il n'en a pas moins besoin de l'aide financière et technique des pays développés et des institutions internationales. M. Sidi Baba souligne que, si l'on veut que cette aide soit fructueuse, il faut qu'elle soit apportée dans des conditions qui répondent aux exigences du développement et aux possibilités de remboursement.

^{3/} Voir Actes de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, vol. I: Acte final et rapport (publication des Nations Unies, numéro de vente: 64.II.B.11), annexe A.IV.19.

37. Le Maroc a approuvé la création, suggérée par la Banque, d'un groupe consultatif d'experts chargé de donner des avis sur l'orientation de l'aide multilatérale. M. Sidi Baba se félicite de l'importance que la Banque attache aux projets agricoles et d'enseignement et il déclare, en ce qui concerne le cas particulier des engrais, que le Maroc, gros exportateur d'engrais, est prêt à venir en aide aux pays qui ont besoin de ces produits.

38. Le représentant du Maroc met l'accent sur une autre tâche qui incombe au Fonds et à la Banque: ceux-ci doivent jouer le rôle de conseillers techniques, en s'intéressant en priorité aux régions les plus défavorisées.

39. M. Sidi Baba souligne que le Maroc, conscient du fait que le progrès économique et social du continent africain forme un tout, contribue au renforcement et au développement d'organismes économiques et financiers régionaux tels que la Banque africaine de développement. Les membres de cette dernière institution, qui sont presque tous également membres du Fonds monétaire international, ont fait connaître leurs préoccupations. Ils souhaitent que les ressources de l'IDA soient substantiellement augmentées; ils demandent à la Banque d'aider l'Afrique à se doter d'une infrastructure routière, ferroviaire et de télécommunication; ils demandent également à la Banque de permettre que les remboursements s'effectuent en monnaies locales; ils souhaitent la création de liquidités supplémentaires qui permettent à leurs pays de faire face à certaines difficultés de paiements. Ils demandent encore à la Banque et au Fonds monétaire d'entreprendre une action vigoureuse pour stabiliser les cours des matières premières, notamment grâce à une politique d'organisation générale des marchés.

40. La conjoncture mondiale est marquée par la détérioration de la situation des pays exportateurs de produits de base. Cette détérioration résulte, dans une large mesure, de fluctuations des prix qui échappent au contrôle des gouvernements. La dernière session du Conseil du commerce et du développement semble avoir fait apparaître que les grands intérêts économiques qui contrôlent ces fluctuations ne sont pas en mesure, à l'heure actuelle, d'apporter des remèdes. Il est donc souhaitable que des institutions internationales comme le Fonds ou la Banque fassent un effort considérable dans ce sens, afin que prenne forme une conception plus saine des rapports internationaux. Il y va de l'intérêt de tous.

41. Sir Keith UNWIN (Royaume-Uni) juge que l'exposé du Président de la Banque, à la fois lucide et encourageant, ne saurait susciter de critiques. La Banque a joué un rôle essentiel en encourageant l'apport de capitaux, sur une base multilatérale, aux pays en voie de développement. La Banque, l'IDA et la SFI sont parvenues à accroître considérablement le volume des prêts consentis à ces pays et la gamme des services techniques qui leur sont offerts. Par ailleurs, la Banque entretient des rapports fructueux avec le Fonds monétaire international, ainsi qu'avec des institutions comme l'UNESCO et la FAO.

42. Le représentant du Royaume-Uni espère que la fusion du Fonds spécial et du Programme élargi

d'assistance technique en un Programme des Nations Unies pour le développement facilitera une coopération plus étroite avec la Banque, évitant ainsi un divorce entre les activités de préinvestissement et d'investissement.

43. La Banque et, surtout, la SFI sont également appelées à coopérer étroitement avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel nouvellement créée. Cet organisme disposera de ressources importantes, tant en fonds qu'en personnel, et il doit être en mesure de rendre plus efficace l'aide fournie par les Nations Unies dans le domaine industriel, aide qui a été à certains égards décevante dans le passé.

44. Le représentant du Royaume-Uni se félicite que de nouveaux groupes consultatifs aient été créés pour coordonner l'aide aux divers pays, et que des mesures aient été prises pour renforcer les groupes et consortiums existants. Ces groupes et consortiums permettent aux pays développés, aux pays en voie de développement et aux institutions multilatérales de se consulter et ils créent un climat de confiance entre donateurs et bénéficiaires.

45. D'autre part, il faut saluer les efforts que la Banque a déployés pour faire face à ce que son président a appelé l'"explosion de la dette" et pour alléger les taux d'intérêt. L'étude intitulée "Croissance économique et dette extérieure", que la Banque a faite à une époque antérieure, est un travail particulièrement utile à cet égard. Le Gouvernement du Royaume-Uni a décidé de consentir des prêts sans intérêt à certains pays en voie de développement qui étaient le moins en mesure de payer des intérêts sur de nouveaux prêts; le total des prêts effectués jusqu'à présent dans ces conditions s'élève à 140 millions de dollars.

46. Les progrès réalisés dans la création de banques régionales sont peut-être le trait le plus marquant de l'année écoulée. Le Gouvernement du Royaume-Uni s'est engagé il y a quelque temps à verser des contributions à la Banque africaine de développement, et il se félicite des progrès rapides réalisés par la Banque asiatique de développement.

47. Pour ce qui est de l'avenir, deux types de mesures doivent d'ores et déjà être envisagées. En premier lieu il faut fournir de nouvelles ressources à l'IDA; le Royaume-Uni apportera sa contribution et il espère que les autres pays feront de même. En second lieu, la Banque a fait un rapport sur les mesures financières supplémentaires^{4/} pour atténuer les effets des fluctuations des recettes d'exportation sur les programmes de développement des pays en voie de développement. Le Conseil du commerce et du développement a déjà eu une discussion préliminaire sur la question, et des vues plus complètes seront exposées à la réunion de la Commission des invisibles et du financement lié au commerce de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui doit se tenir au printemps.

^{4/} Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Étude sur les mesures financières supplémentaires demandée par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, 1964 (Washington [D.C.], décembre 1965). Communiquée par le Secrétaire général aux membres de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sous la cote TD/B/43/Rev.1.

48. Bien que des progrès encourageants aient été accomplis, le tableau général demeure une cause de sérieuses préoccupations. Les mesures prises pour enrayer l'"explosion de la dette" ne semblent pas suffisantes; d'autre part, il est à craindre que les pays en voie de développement ne puissent pas résister à une autre explosion, celle de la population. L'ensemble des mouvements de capitaux vers ces pays reste plus ou moins statique. Il faut donc que les pays industrialisés, qui sont dans une situation d'expansion, élaborent une politique plus cohérente de transferts de ressources aux pays en voie de développement. Ces derniers doivent, de leur côté, adopter des politiques et des programmes adéquats, et mobiliser leurs ressources financières et autres. La Banque a évalué le volume des capitaux supplémentaires qui seront disponibles dans un proche avenir: il faut trouver un moyen pour rendre l'apport de ces capitaux moins vulnérable aux difficultés de balance des paiements, aux problèmes politiques, ou à la réticence des contribuables et des électeurs.

49. En conclusion, le représentant du Royaume-Uni dit qu'au moment où commence la seconde moitié de la Décennie des Nations Unies pour le développement, le Conseil doit élaborer une stratégie du développement plus cohérente.

50. M. JIMENEZ (Philippines), se référant à la partie de la déclaration du Directeur général du Fonds monétaire international qui a trait aux liquidités internationales, estime que la réforme du système monétaire international doit être menée à bien par tous les pays, et non par un groupe restreint, et que tous les membres du Fonds doivent être en mesure de jouer un rôle actif dans les diverses discussions qui sont actuellement consacrées au problème des liquidités internationales. Le Fonds devrait également coopérer dans ce domaine avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, en laquelle les pays en voie de développement placent leurs espoirs.

51. Par ailleurs, s'il est légitime que le Fonds demande aux pays débiteurs d'améliorer la situation de leurs paiements ou de stabiliser leur économie, il faudrait aussi que les pays créditeurs modifient certaines pratiques financières, monétaires et commerciales qui handicapent les pays en voie de développement (restrictions apportées aux prêts extérieurs, systèmes monétaires discriminatoires, etc.).

52. M. Jiménez pense que le Fonds devrait également s'efforcer de mettre au point un nouveau système international de réserves. Le système actuel aboutit à un paradoxe: ce sont les pays pauvres qui prêtent aux riches; ils versent des fonds dans des centres de réserves, et ils doivent ensuite emprunter ces fonds à des taux d'intérêt élevés. Pour remédier à cette situation, il serait souhaitable que les instru-

ments de réserve qui seront créés à l'avenir soient investis dans des banques régionales de développement afin que les fonds soient distribués de manière plus équitable et que les pays en voie de développement aient leur mot à dire dans cette distribution.

53. M. Jiménez rappelle que le Directeur général a signalé l'augmentation inquiétante de la dette extérieure des pays en voie de développement qui, de 1955 à 1964, est passée de 9 milliards à 33 milliards de dollars. Mais il est encore plus inquiétant de constater que le service de cette dette a coûté en 1964, selon les estimations, de 3 milliards 500 millions à 4 milliards de dollars. Ainsi, 40 p. 100 environ du volume des prêts publics et privés consentis aux pays sous-développés sont retournés aux pays créditeurs sous forme de remboursements en 1964.

54. Il est intéressant de noter à cet égard que le Fonds, la Banque et l'Organisation de coopération et de développement économiques vont étudier de plus près la situation des dettes à court terme et à long terme. Mais ce qui est nécessaire, c'est une libéralisation accélérée des conditions du financement du développement dans les pays en voie de développement, que ce financement soit bilatéral ou multilatéral. Du côté des sources bilatérales gouvernementales, un mouvement s'amorce dans ce sens. La Banque a elle aussi pris des mesures dans la même direction. C'est ainsi qu'en octobre 1964, elle a consenti en faveur du Collège d'agriculture de l'Université des Philippines un emprunt d'une durée de 30 ans, les remboursements ne devant commencer qu'au bout de 10 ans, mais le taux d'intérêt reste le taux habituel de 5,5 p. 100. La délégation philippine souhaite que les sources multilatérales telles que la Banque et les banques régionales de développement s'orientent, en créant un "fonds de péréquation des intérêts" ou de toute autre manière, vers des taux d'intérêt moins élevés et des périodes de remboursement plus longues.

55. M. Jiménez note avec satisfaction l'accroissement du volume des crédits de l'IDA, mais il déplore que, si l'on en croit les prévisions, la presque totalité de ses ressources doivent être engagées dès l'été 1966. Il faut que l'IDA dispose de ressources plus considérables et qu'elle mette ses fonds plus rapidement à la disposition des bénéficiaires. Les pays qui ont déjà atteint un certain niveau de développement doivent eux aussi pouvoir bénéficier des prêts de l'IDA, car c'est justement à ce stade que le besoin de capitaux est le plus pressant et que le service des dettes impose les charges les plus lourdes. Il convient aussi de souligner que les ressources de l'IDA doivent être consacrées au financement du développement, et non au soutien de la balance des paiements de certains pays, cette forme d'aide relevant du Fonds monétaire international.

La séance est levée à 13 h 10.